

Les juges viennent de tuer les victimes du Bataclan une seconde fois : Jawad Bendaoud relaxé !

écrit par Christine Tasin | 14 février 2018



Vomir. Sortir les fourches. Quoi faire ? Justice de merde. Pays de merde.

On est au-delà de la nausée ce soir. Au-delà de la révolte. On est tous anéantis. La prochaine étape c'est la relaxe d'Abdeslam ?

Je pense aux victimes, je pense aux familles des victimes qui ont vu le cirque du dénommé Jawad et qui découvrent qu'il ne paiera pas sa dette à la société, qu'il continuera ses petites et grandes magouilles pendant que les autres pleurent. D'avoir

perdu les leurs. De ne même pas pouvoir se dire que justice aura été rendue.



AFP

Voici ce que le père de Nathalie, l'une des victimes du Bataclan, nous écrivait il y a deux jours dans l'interview qu'il nous a accordée :

Concernant le procès de Youssef Aït Boulahcen, Mohamed Soumah et Jawad Bendaoud, **là c'est guignol.**

J'ai été outré lorsque dans la salle les gens rigolaient... **Moi cela ne m'a pas fait rire du tout ma fille est décédée et cela ne me fait pas rire du tout.**

On a affaire à 3 saloperies, 2 ont un palmarès impressionnant, **17 condamnations pour un** dont une condamnation aux assises et **9 condamnations pour l'autre** dont une aux assises pour meurtre! Voilà des étrons rompus aux tribunaux et capables de mener eux-mêmes les débats et de ne pas répondre lorsque les questions sont embarrassantes. **On a retrouvé l'ADN de BENDAOU**
sur le scotch ayant servi à fabriquer la ceinture explosive d'Abaoud mais apparemment cela n'a pas suffi à convaincre le procureur que BENDAOU savait à qui il louait l'appartement dont il avait pris possession illégalement. **Ce qui m'a le plus choqué ce sont les réquisitions du procureur qui est complètement passé à côté de son sujet et qui s'est mué en avocat de la defense plutôt qu'en procureur** et ce qui m'a aussi énormément choqué ce sont les paroles des avocats de la

defense qui nous ont dit que c'était un honneur de défendre ces accusés et surtout celui Aït Boulahcen qui, lui, est complètement radicalisé.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/12/interview-du-pere-dune-des-victimes-du-bataclan-jaccuse-130-morts-auraient-pu-etre-evitees/>

Sans commentaires.

Quant au guignol Bendaoud, pas si fou que cela même s'il joue à le paraître, à paraître à l'ouest.

Nous étions prévenus, dès l'été 2017, le brave homme ne serait pas poursuivi pour complicité du terrorisme.

Premier scandale, dénoncé avec brio par l'avocat Guillaume Jeanson dans un article du Figaro :

Extraits :

Jawad Bendaoud a sans doute de la chance de vivre en France. Dans d'autres contrées judiciaires, son sort en eût peut-être été décidé autrement. Anne Jouan relève d'ailleurs que cette décision «ne fait pas l'unanimité chez les magistrats du pôle antiterroriste». Il est également difficile d'oublier un détail troublant qu'avait rapporté un autre journaliste du *Figaro*, Paul Louis, au mois de novembre dernier: «en juillet (2016), l'ADN de Jawad Bendaoud est retrouvé sur un gilet explosif que les assaillants portaient au moment de l'assaut, ainsi que sur un rouleau de scotch orange et un morceau de scotch gris qui ont servi aux kamikazes».

On ne saurait bien sûr, à l'aune de ce seul détail rapporté par voie de presse, préjuger de sa culpabilité, ni se prononcer de façon péremptoire sur le fond d'un dossier que la justice a sans doute examiné minutieusement. Mais ces précautions nécessaires ne doivent pas pour autant nous

empêcher de formuler quelques observations.

Lui qui avait déjà été condamné à 8 ans d'emprisonnement pour avoir tué « accidentellement » à coups de hachoir son meilleur ami âgé de 16 ans, devrait en effet sortir à nouveau de prison d'ici un an.

Oui, Jawad Bendaoud a sans doute de la chance de vivre en France. Avec une quinzaine de condamnations sur son casier pour des faits liés aux stupéfiants, détention d'armes aggravée en réunion, faux et usage de faux, conduite en état d'ivresse, violences conjugales, violences aggravées en réunion, lui qui avait déjà été condamné en 2008 à 8 ans d'emprisonnement pour avoir tué « accidentellement » à coups de hachoir son meilleur ami âgé de 16 ans, en 2006, au sujet d'un simple portable, devrait en effet sortir à nouveau de prison d'ici un an. Rappelons qu'à sa précédente sortie de prison, en septembre 2013, il était devenu « le caïd » de la rue du Corbillon à Saint-Denis, ce lieu où la police était intervenue contre les terroristes. Il était aussi devenu « l'homme à tout faire » des marchands de sommeil et se trouvait mêlé à toutes sortes de trafics, n'hésitant pas même, selon certains riverains, à faire régner la terreur dans son quartier.

Lire l'ensemble de l'article ici :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/21/lamentable-justice-le-logeur-des-assassins-du-bataclan-ne-sera-pas-poursuivi-pour-complicite-de-terrorisme/>

Il devait donc être poursuivi pour recel de malfaiteurs... ce petit ange qui vient d'être relaxé.

Et l'on apprend que, selon les informations d'Anne Jouan du *Figaro*, le parquet de Paris viendrait de demander la requalification des faits le visant en « recel de malfaiteurs » – une infraction lui faisant encourir une peine maximale de

trois ans de prison, contre la peine de vingt ans que lui faisait encourir la précédente qualification retenue d'association de malfaiteurs terroriste en vue de la préparation d'un ou de plusieurs crimes d'atteintes aux personnes.

Le second scandale, ce soir c'est qu'il n'a même pas été condamné pour cela...

Il paraît que Macron a peur, plus que tout, d'une guerre civile... Les juges qui font tout pour qu'elle éclate obéissent-ils à ses ordres ?

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/14/macron-attaque-bille-en-tete-les-laiques-que-lislam-inquiete/>

Bendaoud est musulman, il a aidé (à l'insu de son plein gré, paraît-il...) les terroristes du Bataclan, il a tué, c'est un dealer, un violent, autoritaire, qui fait régner la terreur dans son quartier. Celui qui fait régner la terreur dans son quartier sait qui est qui, on ne s'adresse pas à lui par hasard...

Mais, pour Macron, le fait qu'il soit musulman l'exonère de toute responsabilité. Les seuls salauds, dans l'affaire, ce sont nous, qui osons nous lever contre l'islam, les attentats générés par l'islam et les salauds relaxés par une justice qui nous fait honte.

Reste un tout petit espoir, le parquet fait appel. Les malheureuses victimes vont devoir endurer à nouveau le même supplice...

P.S. pour ajouter à notre dés-espérance.

Le témoignage de l'avocate de Bendaoud, Marie-Pompéi Cullin. Elle a fait son boulot d'avocat, ok. Elle n'est pas obligée d'en faire trop. Ni éthique, ni pudeur. Aucune pensée pour les victimes du 13 novembre 2015. A hurler. Elle pavoise, elle

rend hommage au bon fonctionnement de nos institutions
démocratiques, sic !